AESH MOBILISATION LE 20 NOVEMBRE !

L'intersyndicale nationale SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, SUD éducation, SNALC appelle à une nouvelle journée de mobilisation.

RENTRÉE CHAOTIQUE :

PROMESSES NON TENUES ...

Contrairement aux promesses gouvernementales pour une rentrée 2019 placée "sous le signe de la maturité et de la réussite", les accompagnant·es d'élèves en situation de handicap (AESH) vivent une dégradation de leurs conditions de travail : temps incomplets subis, non renouvellements massifs, salaires non versés avec des acomptes souvent indécents, affectations aberrantes, attente insupportable des documents administratifs, services de gestion saturés.

... PRÉCARITÉ MAINTENUE

Malgré nos alertes répétées, la flexibilité imposée par la mise en place des PIAL aggrave la situation des AESH. La circulaire AESH du 5 juin 2019 est détournée de ses objectifs : non-respect des 5 semaines reconnaissant le travail invisible, augmentation du temps de travail sans revalorisation du salaire, obligation de formation pendant les vacances et hors-temps scolaire.
De plus, la poursuite de la mutualisation forcenée des moyens AESH pour gérer le manque de recrutements, nuit a un accompagnement de qualité et aux conditions de travail.

Dans ce contexte, les démissions se multiplient : c'est la conséquence entre autres du travail hors temps scolaire qui pénalise les meres isolées et les AESH ayant un cumul d'emploi.

SNUipp FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Depuis la rentrée, un peu partout en France, les AESH s'organisent et se mobilisent.

NOUS EXIGEONS

- Le **réemploi** de tou-tes les AESH ;
- Pour une meilleure gestion des AESH, des personnels administratifs en nombre et formés : pour des **contrats et avenants à jour**, des **salaires versés**, des affectations en fonction des situations des AESH... ;
- Le **maintien des accompagnements individuels** dans le respect des notifications MDPH ;
- L'**arrêt de la mutualisation forcée** aggravée par les PIAL ;
- Une **véritable prise en compte du travail invisible**. L'organisation des activités connexes doit être gérée par l'AESH ;
- Une **formation professionnelle de qualité** sur le temps de travail, initiale, continue, spécifique et qualifiante ;
- La **fin du recrutement par les EPLE** ;
- La **création du nombre d'emplois** nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- **Une revalorisation immédiate des salaires ;**
- **La création d'un véritable statut de la Fonction publique pour les AESH.**

LE SNUipp-FSU ALERTE...

Début octobre, le SNUipp-FSU a adressé un courrier au ministère pour l'alerter des nombreux dysfonctionnements liés à la gestion des AESH dans les départements.

Retards dans la transmission des contrats de travail, absence de salaire, non réemploi des contractuel-les en CUI-PEC, erreurs de calcul des temps de travail, utilisation des heures prévues pour le travail invisible pour des temps d'accompagnement, heures de réunion imposées, absence de versement de l'indemnité compensatrice de la CSG... la liste est longue.

Le SNUipp-FSU déplore que la ventilation des heures annuelles travaillées sur 41 à 45 semaines ait majoritairement conduit à une baisse de la durée hebdomadaire de travail et non à une augmentation des salaires comme le ministre l'avait annoncé.

MOBILISATION MASSIVE LE MERCREDI 20 NOVEMBRE

Nous appelons les AESH et les organisations syndicales à poursuivre et à développer les actions locales.

Nous appelons à participer à une nouvelle journée de mobilisation nationale intersyndicale le 20 novembre 2019 pour porter les revendications des AESH.

Localement, les AESH se réuniront en AG pour débattre ensemble des suites de la mobilisation et se rassembleront devant les DSDEN, rectorats avec demande d'audience pour porter leurs légitimes revendications.

Un rassemblement aura lieu devant le Ministère de l'Education nationale, l'intersyndicale demandera une audience au ministre.

POUR NOTRE DÉPARTEMENT

Rassemblement

Assemblée générale à 14h, en salle 1 (bâtiment de l'Horloge) à Aurillac

suivie d'un rassemblement devant la DSDEN.